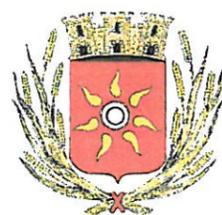


Trois musiciens particulièrement dynamiques ont animé le déjeuner se succédant en démonstrations de chanteurs des Iles, de Russie, du Far West etc... Nous espérons que cette journée a été agréable pour tous.



## HISTORIQUE de SEPT SORTS



Le blason a été composé par Monsieur Jean-Claude MOLINIER, héraldiste, en février 1998 et adopté par le conseil municipal le 16 octobre 1998.

Il se décrit ainsi :

« **De gueules à un plateau d'argent tout autour duquel sont disposées des larmes d'or affrontées** »

**Le gueules** est la couleur traditionnelle de la Brie à laquelle se rattache Sept Sorts  
**Le plateau d'argent** est la représentation du martyr de Saint Denis, le saint patron du village

**Les larmes** représentent chacune une source de Sept Sorts

**Les ornements** représentent le blé pour honorer l'agriculture de la Commune

**La couronne de tours** est le symbole échu aux communes.

## **Présentation**

La commune a une superficie de 322 hectares, 20 ares et 20 centiares.

Elle est bordée au nord par la Marne et à l'est par le ru de Péreuse. Le ru de la Merlette la parcourt du sud au nord en traversant le village.

L'aqueduc de la Dhuys serpente sur le territoire communal.

Le village est complété par les hameaux des Corbiers et de Fay le Bac (un bac permettait de traverser La Marne) et de la Haute Borne.

Le patrimoine communal se compose des bâtiments communaux, du lavoir, des bois aménagés d'une superficie de 20 hectares.

La zone industrielle de 17 hectares et la Z.A.C. de 7 hectares constituent le pôle industriel et économique de Sept Sorts ( en 2000, 38 entreprises et 410 employés).

396 (recensement de 1999) Septsortaises et Septsortais résident sur le territoire.

## **Histoire**

Autrefois cette paroisse de l'archidiaconé de Brie, doyenné de La Ferté sous Jouarre, généralité de Paris, élection de Meaux comportait 24 feux.

Il y avait à Sept Sorts un prieuré dont l'église servait pour la paroisse, elle n'existe plus aujourd'hui. Les paroissiens sont obligés d'aller à Jouarre, ce prieuré était de la collation de l'abbé de Rebais.

L'ancienne seigneurie de Sept Sorts a été réunie au domaine du même nom, dont le baron de Mortemart est devenu le propriétaire. Il y fait construire un petit château dont le parc de 40 arpents est clos de murs et dont la situation est des plus pittoresque.

Le propriétaire du château élevait des chevaux, des moutons de race mérinos et exploitait des carrières de meulière.

La ferme de Venteuil appartenait à Monsieur de Jussieu et celle de Fay à Monsieur Alix de Paris.



## **LE SEPT SORTAIS**

Bulletin d'Information - n°2 Novembre 2002



## **LE MOT DU MAIRE**

Je m'adresse à vous en ce début d'automne 2002 sur 2 points qui me paraissent importants :

### Les nuisances

Pour vous rappeler qu'en démocratie, nous avons tous des droits mais aussi des devoirs et en particulier :

Qu'après 22 heures, le bruit excessif dans le village et notamment sur la place de la mairie est extrêmement gênant pour les habitants.

Qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs, surtout sur les parties signalées en jaune afin de laisser le passage pour les piétons.

Que la vitesse est limitée dans le village à 30 et 50 Km/h.

Qu'il faut respecter le sens interdit rue des Trois pigeons.

N'assistez pas impuissants aux dégradations ou actes de délinquance ; prévenez la gendarmerie et si les faits sont suffisamment graves déposez une plainte.

### Les travaux

La deuxième tranche d'enfouissement des réseaux (éclairage public, réseau EDF basse tension, France Télécom, gaz), suite à l'appel d'offres lancé, devrait commencer en fin d'année.

Le retard actuel est imputable aux difficultés administratives rencontrées.

Merci de votre compréhension pour la gêne que les travaux vont occasionner.

Je souhaite à chacune et à chacun santé et bonheur pour terminer cette année 2002 .

**Robert ARNOULT**

Directeur de la Publication : Robert ARNOULT  
Rédaction : Mireille POTTIER , José ADAO, François ARNOULT

## ORDURES MENAGERES

Le coût du traitement des ordures ménagères ne cesse d'augmenter.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 septembre 2002, a pris connaissance de la décision du Préfet, de procéder à une augmentation de 39 % sur l'exercice 2002, du traitement des ordures ménagères, géré par le S.M.I.T.O.M de MONTHYON .

La commune prendra en charge 30 % de cette somme, sur le budget. Le complément, soit 70 %, sera répercuté sur les impôts fonciers à la rubrique «ordures ménagères ».

## COULOIRS AERIENS

La mise en place des nouveaux couloirs aériens au dessus de notre région est source de nombreuses nuisances (bruit, pollution)

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 02 septembre 2002, a approuvé le mouvement de protestations des communes de SAINTE AULDE et de LA FERTE SOUS JOUARRE, et souhaite que cette démarche, soit faite par la Communauté de Communes auprès des autorités concernées.

## AFFAIRE ROBBE PEIFFERT (Suite)

Consécutivement au refus de l'A.D.E.M.E. (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), de procéder à l'enlèvement des déchets dangereux subsistant à l'intérieur de l'usine, la D.R.I.R.E. (Direction Régionale de la Recherche et de l'Environnement) étudie actuellement une solution alternative.

## LAVOIR

Suite à de nombreuses dégradations survenues ces derniers mois, nous avons procédé au démontage des portes et fenêtres.

De plus, le niveau d'eau du lavoir a été réduit au minimum, afin d'éviter les risques de noyade des jeunes enfants.

## SPORTS ET LOISIRS

Après concertation avec 13 jeunes du village et la commission des Sports, le 04 mai 2002, il en ressort :

### **A - les décisions suivantes :**

- Amélioration du drainage du terrain de Foot
- Agrandissement du filet de protection, côté champ.
- Autorisation d'emprunter les allées du bois pour les V.T.T.

### **B - Les propositions suivantes :**

- Etude de la mise en place d'un parcours de santé dans le bois
- Etude de faisabilité d'un Skate Parc

## RENTREE SCOLAIRE

Comme tous les ans, les enfants du primaire bénéficient du ramassage scolaire organisé par la Mairie.

Les horaires sont les suivants :

JOURS	HORAIRES DEPART	HORAIRES RETOUR
Lundi	8 H 10	17 H 20
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi	8 H 10	12 H 15

## BOIS

Nous tenons à remercier les personnes qui ont participé à la remise en état du bois communal pour le sérieux qu'ils ont observé sur chacun de leurs lots.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Rappel

Nos amis les chiens doivent impérativement se promener dans le village tenus en laisse.

### Associations sportives de la Ferté

Nous vous rappelons que suite aux accords passés entre les associations sportives et la commune vous bénéficiez des mêmes tarifs que les habitants de la FERTE SOUS JOUARRE.

(*ASMF, Sports et Loisirs pour tous, Club d'aviron*)

### Enfants scolarisés

SEPT SORTS compte :

- 14 élèves en Maternelle
- 22 élèves en Primaire
- 22 élèves au Collège

### La sortie cinéma pour les enfants

de la classe maternelle grande section au CM2 aura lieu le **mercredi 18 décembre 2002** et sera suivie d'un goûter offert par la municipalité. Pour les enfants n'empruntant pas les transports scolaires il y a lieu de venir les inscrire en Mairie.

Médaillés du travail le 25 mai 2002 les récipiendaires :

**Madame Evelyne PACE**

Médaille d'or pour 38 années de travail.

**Monsieur Daniel SONNETTE**

Médaille grand or pour 40 années de travail.

### Démission :

Pour des raisons personnelles, Monsieur Pascal MAUCHOSSE, a démissionné de son poste de Conseiller Municipal, le 11 juin 2002.

## NUMEROS UTILES

112 : N° européen

15 : SAMU

17 : POLICE

18 : POMPIERS

01 60 22 93 00 : MEDECIN DE GARDE

01 40 05 48 48 : CENTRE ANTIPOISON

01 60 22 01 19 : GENDARMERIE

01 60 22 18 18 : CASERNE

### Votre Mairie :

Tél. : 01 60 22 30 80

Fax : 01 60 22 29 79

EMAIL : [mairie@sept-sorts.fr](mailto:mairie@sept-sorts.fr)

Site Internet : [www.sept-sorts.fr](http://www.sept-sorts.fr)

### Horaires d'ouverture :

Mardi de 9 H 00 à 11 H 30

Jeudi de 9 H 00 à 11 H 30

Samedi de 9 H 00 à 11 H 30

### Délais administratifs

Carte d'identité : 2 à 3 semaines.

Passeport : 4 à 5 semaines.

## REPAS DU TROISIEME AGE

C'est sous un ciel clément qu'à eu lieu, le samedi 19 Octobre, le traditionnel repas offert par la commune aux habitants de notre village, âgés de 65 ans et plus. Cette année, les organisateurs (le CCAS) avaient prévu une croisière sur la Marne.

C'est donc en autocar que les participants ont quitté Sept-Sorts, en compagnie des conseillers municipaux et de leurs conjoints, pour s'acheminer tranquillement en admirant le superbe paysage des coteaux de Champagne, vers l'embarcadère de Cumières, et embarquer à bord du « Champagne Vallée », bateau à aubes, qui vogua dans les environs d'Epernay, tandis que se déroulait le déjeuner.